

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LA DESTROUSSE, 29 QUARTIER SOUQUE NEGRE 13112 LA DESTROUSSE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Monsieur Yves Morvan Président, représentant de la société 3G+ SAS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 501 CHEMIN DE LA JULIENNE 83640 ST ZACHARIE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Yves MORVAN	480	4 800 €
Olivier LESNARD	480	4 800 €
Michel BOULAND	40	400 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 10096 00053449601 89

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 février 2024

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

[Signature]

JST14

Véronique TADDEI
Chargée d'Affaires Professionnels
veronique.taddei@cic.fr

CIC Lyonnaise de Banque
Véronique TADDEI
Chargée d'affaires professionnels
LA DESTROUSSE - 18128